BAREME DES HONORAIRES

TVA 20%

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

Toute rémunération n'est due que si la transaction est menée à son terme

POUR LA LOCATION:

Part locataire :1 mois de loyer HC comprenant : frais de dossier, visites, rédaction de bail, état des lieux

Part propriétaire : 1 mois de loyer HC comprenant : frais de dossier, visites, rédaction de bail, états des lieux

Immobilière Mussipontaine

51, rue Gambetta 54700 PONT A MOUSSON

Tél.: 03.83.81.20.27 Fax: 03.83.81.67.40

Jusqu'à 50 000 €	10 %
De 50 001 à 80 000 €	9 %
De 80 001 à 120 000 €	8 %
De 120 001 à 180 000 €	7 %
De 180 001 à 250 000 €	6 %
A partir de 250 001 €	5 %